

Éviter les résidus de pesticides dans le vin bio

Le vin bio est produit sans utiliser de produits phytosanitaires chimiques de synthèse. Les consommatrices et consommateurs attendent donc de se voir servir des vins bio exempts de pesticides. Toutefois, il existe un risque de contamination, surtout dans les petits vignobles adjacents à des parcelles conventionnelles. Dans certaines situations, la prévention des résidus peut même devenir une tâche centrale pour les productrices et producteurs bio.

Or, les contaminations par les pesticides peuvent se produire non seulement dans le vignoble, mais aussi dans la cave. Toutefois, là encore, le risque de contamination peut être maintenu à un faible niveau grâce à des processus structurés.

La présente fiche technique offre aux viticultrices et viticulteurs ainsi qu'aux entreprises de vinification des recommandations pratiques pour éviter autant que possible les résidus de pesticides dans le vin bio. En outre, la publication indique la démarche préconisée dans l'éventualité où des résidus seraient malgré tout détectés.



Éviter les contaminations par les pesticides dans le vignoble

Lorsque des raisins biologiques sont produits à proximité de parcelles de vigne conventionnelles, des produits phytosanitaires chimiques de synthèse risquent d'être entraînés vers les parcelles bio. Comparativement aux grandes cultures, les pulvérisateurs usuels en viticulture provoquent une dérive beaucoup plus importante, car la bouillie doit pénétrer la haie foliaire sur toute sa hauteur. Dans certaines régions viticoles, l'application de produits phytosanitaires par hélicoptère est une pratique courante. Les drones sont également de plus en plus utilisés. Les hélicoptères, en particulier, provoquent une dérive importante, en raison des vents forts générés par leurs pales de rotor. Les vents thermiques sur les terrains en pente peuvent également contribuer à un fort entraînement de produits phytosanitaires.

Dérive

On parle de «dérive» lorsque des produits phytosanitaires parviennent sur une surface sur laquelle ils n'ont pas été appliqués intentionnellement. Le plus souvent, cela arrive lorsque des gouttelettes de bouillie sont emportées par le vent. Plus rarement, des particules de sol aspergées sont emportées. Par ailleurs, certains produits phytosanitaires s'évaporent après application et peuvent être entraînés sous forme de nuage gazeux.

Les parcelles nouvellement converties peuvent être contaminées avec de l'acide phosphorique, car celui-ci ne se dégrade que très lentement dans les plantes.